Le rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail

Michel Gollac (CREST)

Version mise à jour disponible sur <u>www.college-risquespsychosociaux-travail.fr</u>

- 1) L'élaboration du rapport
- 2) Chiffrer les risques psychosociaux au travail?
- 3) Principes d'un système de suivi
- 4) Comment mesurer?

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

Elaboration du rapport

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

octobre 2007 : conférence sur les conditions de travail

- → Xavier Bertrand, Ministre du travail demande le « rapport Nasse-Légeron »
- → demande adressée à l'INSEE : collège d'expertise

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

Remerciements:

- > I'INSEE
- ➤ la DARES, la DREES, la DGAFP
- > le CREST
- > le monde de la recherche
- > Antoine Chastand, Marceline Bodier

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

Composition du Collège :

- > pluridisciplinaire
- international
- différentes orientations dans chaque discipline
- > reconnaissance scientifique (nombre et qualité des publications, citations, responsabilités scientifiques)

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

Pluridisciplinaire:

- > économie : 2
- > épidémiologie : 4
- > ergonomie : 2 + Pierre Rabardel, démissionnaire
- > gestion: 1
- médecine du travail : 2
- > psychologie et psychiatrie : 2 + 1 membre associée
- > sociologie : 4
- > statistique : 2

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

International:

> France: 13

➤ Canada: 3

> Irlande: 1

➤ Royaume Uni: 1 + 1

> Institutions européennes : 1

Chiffrer les risques psychosociaux au travail ? Principes d'un système de suivi Comment mesurer ?

- audition des partenaires sociaux représentés au Conseil National de l'Information Statistique.
- Auditions de personnalités scientifiques
- ➤ Revues de littérature : économie, épidémiologie (3), ergonomie, psychiatrie, psychologie clinique (2), psychologie quantitative (2), sociologie.

Peut-on mesurer les risques psychosociaux au travail?

Les RPS : une notion pertinente ?

Yves Clot : Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux
Critique de l'approche « hygiéniste »

Envisager l'activité de travail dans sa totalité, rendre les travailleurs acteurs d'un travail de qualité

Un chiffrage impossible?

Christophe Dejours:

Complexité du travail

Complexité du psychisme



Chiffrage impossible

Le point de vue du Collège

- ➤ Il n'y a pas lieu de rejeter la notion de risques psychosociaux au travail
- ➤ Un chiffrage est envisageable

Il n'y a pas lieu de la rejeter la notion de risques psychosociaux au travail

De nombreux travaux scientifiques soutiennent l'idée que des facteurs socio-économiques, notamment organisationnels, interagissent avec le psychisme des travailleurs et que cette confrontation a un impact sur la santé mentale, physique et sociale

- Opérationnalisations et modélisations fructueuses.
- La notion de risques psychosociaux ne doit pas impliquer l'idée que les travailleurs seraient passifs par rapport à leur environnement. Il convient au contraire d'inclure dans l'examen de ces risques leurs possibilités d'agir.

Le chiffrage des risques psychosociaux au travail est envisageable

- ➤ Le psychisme humain a un fonctionnement complexe. Le travail est une activité complexe.
- ➤ Mais les modèles statistiques mettent bien en évidence les conséquences sur la santé d'un certain nombre de caractéristiques du travail. Ces modèles ont en outre des fondements théoriques.
- ➤ Pas de représentations alternatives meilleures pour des approches à grande échelle (par exemple nationales)
- Mais manque d'exhaustivité des variables. Difficulté à saisir les interactions complexes

Le Collège a estimé pertinente la construction d'un suivi statistique des risques psychosociaux au travail

- Viser l'exhaustivité, sans pouvoir espérer l'atteindre.
- Disposer de données statistiques ne diminuera pas l'intérêt des études qualitatives
- ➤ Un système de suivi statistique pertinent à un niveau d'agrégation donné n'est pas ipso facto pertinent à un niveau plus détaillé. Sa transposition requiert une réflexion particulière sur les spécificités locales.

Principes du système de suivi

Les risques psychosociaux au travail sont les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Les risques psychosociaux au travail sont les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

NB : Ce sont les facteurs (organisationnels, relationnels et individuels) qui sont psychosociaux. Les troubles de santé occasionnés peuvent être mentaux, sociaux, mais aussi physiques.

Population concernée

- ➤ Les salariés de la Fonction publique au même titre que les salariés des entreprises.
- > Les indépendants et employeurs au même titre que les salariés

Domaine d'investigation

- ➤ L'environnement organisationnel et sa perception : les facteurs psychosociaux de risque
- > Les déterminants individuels des risques psychosociaux au travail

> La santé

Domaine d'investigation

- L'environnement organisationnel et sa perception : les facteurs psychosociaux de risque Caractéristiques spécifiques de la sphère du travail
- Les déterminants individuels des risques psychosociaux au travail
 Non spécifiques du rapport au travail
- > La santé

L'environnement organisationnel et sa perception

- ➤ Suivi ≠ modèles
- Principe de parcimonie des modèles visant à dégager les déterminants les plus pertinents (ex : JCQ, ERI)
- Système de suivi : non prise en compte de facteurs potentiellement dangereux ⇒ dommageable si des variables aujourd'hui secondaires ou émergentes deviennent demain décisives.
- Choix de variables large, mais distinguer les facteurs de risque selon leur caractère attesté et selon leur gravité probable.

Les facteurs psychosociaux de risque peuvent être regroupés autour de six axes :

- intensité du travail et temps de travail
- exigences émotionnelles
- autonomie insuffisante
- > mauvaise qualité des rapports sociaux au travail
- conflits de valeurs
- insécurité de la situation de travail

Intensité du travail et temps de travail

englobe les notions de « demande psychologique » (opérationnalisée par le questionnaire de Karasek) et « d'effort » (opérationnalisée par le questionnaire de Siegrist).

- ➤ Intensité et complexité du travail ←
- contraintes de rythme
- objectifs irréalistes ou flous
- (polyvalence)
- éventuelles instructions contradictoires
- interruptions d'activités non préparées
- exigence de compétences élevées (/ détenues)
- > Temps de travail
- durée du travail
- organisation du temps de travail (nuit, travail posté, horaires « antisociaux », extension de la disponibilité)

Exigences émotionnelles

Liées à la nécessité de maîtriser et façonner ses propres émotions, afin notamment de maîtriser et façonner celles ressenties par les personnes avec qui on interagit lors du travail.

- > Relation au public
- Contact avec la souffrance
- Devoir cacher ses émotions
- Peur (accident, violence)

Manque d'autonomie

Autonomie = possibilité d'être acteur dans son travail, dans sa participation à la production de richesses et dans la conduite de sa vie professionnelle.

cf. la « latitude décisionnelle » du JCQ

- marges de manœuvre
- participation aux décisions
- utilisation et le développement des compétences
- possibilité de prévoir et d'anticiper
- > se développer au travail et y prendre du plaisir

Mauvaise qualité des rapports sociaux

- > Rapports entre travailleurs
- Rapports entre le travailleur et l'organisation où il travaille

Mauvaise qualité des rapports sociaux

- Intégration (au sens sociologique)
- Justice
- Reconnaissance

Mauvaise qualité des rapports sociaux

Modélisations:

- « soutien social » (JCQ) très bien validé
- « équilibre effort-récompense » (ERI) très bien validé
- « justice organisationnelle » plus récent, assez bien validé
- « leadership », modèle émergent, peu validé

Mauvaise qualité des rapports sociaux au travail

- > Relations avec les collègues :
 - Coopération
 - Intégration dans un collectif
 - Autonomie collective
- Relations avec l'organisation et la hiérarchie :
 - Soutien technique reçu des supérieurs
 - Style de direction et d'animation
 - Appréciation du travail
 - Rémunération
 - Perspectives de carrière
 - Adéquation de la tâche à la personne
 - Procédures d'évaluation du travail
 - Attention portée au bien-être des travailleurs
- ➤ Pathologies des rapports sociaux (violence interne, discrimination, harcèlement moral, harcèlement sexuel,...)

Conflits de valeurs

Devoir agir en opposition avec ses valeurs professionnelles, sociales ou personnelles.

Le conflit de valeurs peut venir

- > du but du travail heurtant les convictions du travailleur
- > de ses effets secondaires heurtant les convictions du travailleur
- > du fait de travailler d'une façon non conforme à sa conscience professionnelle (qualité empêchée, travail inutile)

Insécurité de la situation de travail

- > Insécurité socio-économique
 - risque de perdre son l'emploi
 - risque de voir baisser le revenu de l'emploi
 - risque de ne pas bénéficier d'un déroulement « normal » de sa carrière
- Conditions de travail non soutenables
- > Risque de changement non maîtrisé de la tâche et des conditions de travail
 - avenir du métier incertain
 - sentiment d'une évolution des conditions de travail imprévisible
 - ← (souvent) changements incessants ou incompréhensibles

Les non salariés aussi!

Les déterminants socio-économiques des facteurs psychosociaux de risque

- Contraintes subies par les entreprises
- Décisions d'organisation, de GRH

L'organisation prescrite est celle sur laquelle il peut y avoir une possibilité d'action de la part de l'entreprise

Les dispositifs de prévention

- Prévention primaire
- Prévention secondaire
- Prévention tertiaire

Les déterminants individuels des risques psychosociaux au travail

- Pertinence des caractéristiques personnelles. Divers courants de la psychologie, sociologie, ergonomie : une même configuration organisationnelle peut avoir des conséquences très différentes d'un individu à l'autre.
- Problèmes théoriques et pratiques posés par leur mesure.Conceptions très divergentes selon les auteurs.

Mesure des facteurs individuels

- > approche « socio-économique »
- approche « psychologique »

Les facteurs individuels : approche « socio-économique »

Caractéristiques objectives de la trajectoire des individus, susceptibles de moduler les effets des facteurs de risque psychosociaux.

Trois grands mécanismes :

- > passé en termes de risques psychosociaux
- > ressources et contraintes extraprofessionnelles
- > appréciation différente des situations de travail en fonction de la trajectoire sociale

Passé en termes de risques psychosociaux

Les considérations théoriques, les études quantitatives et les études qualitatives convergent pour montrer qu'il est essentiel de distinguer les expositions occasionnelles aux facteurs psychosociaux de risque des expositions continues ou récurrentes

- Le stress est une réaction normale et n'est pas obligatoirement pathogène. Il peut le devenir si :
 - il est très intense (agression, un accident créant un risque vital imminent)
 - il est répété ou chronique.
- Etudes épidémiologiques : lien entre la durée de l'exposition à un facteur de risque, et les troubles consécutifs
- Résultats concordants des recherches qualitatives

Passé en termes de risques psychosociaux

Les considérations théoriques, les études quantitatives et les études qualitatives convergent pour montrer qu'il est essentiel de distinguer les expositions occasionnelles aux facteurs psychosociaux de risque des expositions continues ou récurrentes

- Le stress est une réaction normale et n'est pas obligatoirement pathogène. Il peut le devenir si :
 - il est très intense (agression, un accident créant un risque vital imminent)
 - il est répété ou chronique.
- Etudes épidémiologiques : lien entre la durée de l'exposition à un facteur de risque, et les troubles consécutifs
- Résultats concordants des recherches qualitatives

Ressources et contraintes extraprofessionnelles

Exemples:

- > formation initiale
- aide technique et le soutien émotionnel reçus de la famille ou des amis
- > charges de famille

Eviter de noyer la mesure des risques psychosociaux au travail dans une mesure générale des contraintes et des ressources socio-économiques.

Compromis acceptable : composition et structure du ménage, variables de base sur ses membres (formation,...)

Appréciation différente des situations de travail en fonction de la trajectoire sociale

- ➤ Manque de reconnaissance (= facteur de risque psychosocial important) ← attentes modulées notamment par le genre, l'origine sociale, le niveau de formation, la carrière passée, en particulier salariale (Bewley, 1999).
- ➤ Théories du stress : le risque psychosocial créé par une situation objective donnée est lié au fait qu'elle est perçu comme une menace. Evénements traumatisants (en particulier chômage) ⇒ probabilité plus élevée de percevoir certaines situations de travail comme menaçantes.

Préconisation : mesurer les variables correspondantes

Les approches psychologiques

- = f(écoles de pensée)
- Conceptions psychodynamiques : variété des réactions individuelles aux situations de travail, mais pas d'outil de mesure
- ➤ Outils de mesure actuellement disponibles ← → théorisations diverses des « traits de personnalité »

Rôles possibles des traits de personnalité

➤ effet « modérateur » ← → modèle interactionniste du stress

traits de personnalité = dispositions stables de l'individu ⇒ sensibilité aux facteurs de stress.

➤ effet « médiateur » ← → modèle transactionnel du stress

traits de personnalité = façon dont les individus réagissent en fonction de la situation

Il peut y avoir causalité réciproque avec les conditions de travail.

effet « de confusion » : les traits de personnalité seraient des variables cachées influençant la perception des conditions de travail.

- Nombreuses modélisations des traits de personnalité
- ➤ En l'absence d'une théorie de la personnalité faisant consensus, on ne peut pas savoir quel est l'impact des dimensions de la personnalité omises.
- La personnalité est classiquement définie comme stable. Mais les traits de personnalité couramment mesurés ne sont, empiriquement, pas stables
- ➤ Ils peuvent même être influencés par les expériences professionnelles. Il y aurait donc effet médiateur et causalité réciproque entre conditions de travail perçues et traits de personnalité.

L'interprétation des mesures de personnalité est donc délicate.

- Epidémiologie: la prise en compte de traits de personnalité ne modifie pas le sens des effets estimés des facteurs socio-organisationnels sur la santé.
- ➤ Traitement des biais introduits par les traits de personnalité dans l'appréciation des conditions de travail objectives (Spector et al., 2000) :
 - ne pas chercher à les corriger
 - utiliser les variables subjectives comme telles en s'interrogeant toujours sur le sens des relations entre travail et santé qui sont mises en évidence.

Traits de personnalité :

- Mesure assez coûteuse
- Signification controversée
- Usage délicat
- ➤ Usage limité

Il n'est pas souhaitable d'inclure les traits de personnalité dans le suivi des risques psychosociaux au travail.

En revanche, le Collège ne déconseille pas de procéder à des études visant à approfondir le rôle des facteurs de personnalité, particulièrement si elles incluent une réflexion critique sur le lien entre les mesures pratiquées et des théories de la personnalité et si ces travaux sont rigoureux, et notamment s'inscrivent dans une démarche prospective en panel.

Il n'est pas souhaitable d'inclure les traits de personnalité dans le suivi des risques psychosociaux au travail.

La majorité des membres du Collège considère qu'utiliser une mesure de traits de personnalité ne permettrait pas d'améliorer la compréhension des facteurs psychosociaux de risque, à cause de l'absence de consensus sur les dimensions pertinentes de la personnalité et à cause de l'instabilité des traits de personnalité et de leur probable dépendance aux conditions de travail passées.

Certains membres du Collège considèrent que rapprocher une mesure des traits de personnalité de celle des facteurs psychosociaux de risque aurait une certaine validité scientifique, mais que le bon usage de la mesure de ces traits de personnalité nécessite de grandes précautions, de sorte que son coût serait disproportionné avec l'usage qu'on peut raisonnablement en espérer.

Dans les deux cas, la conclusion est de déconseiller l'inclusion des traits de personnalité dans le dispositif de suivi.

En revanche, le Collège ne déconseille pas de procéder à des études visant à approfondir le rôle des facteurs de personnalité, particulièrement si elles incluent une réflexion critique sur le lien entre les mesures pratiquées et des théories de la personnalité et si ces travaux sont rigoureux, et notamment s'inscrivent dans une démarche prospective en panel.

La santé

- > La mauvaise santé peut être un facteur aggravant
- > Effets de sélection par la santé (sur panel)
- > Effet des facteurs psychosociaux sur la santé (sur panel)

La santé

Problèmes pratiques de mesure simultanée du travail et de la santé.

Balance des avantages et des inconvénients d'une mesure de la santé :

- clairement favorable dans le cas d'un suivi en panel
- plus mitigée en coupe instantanée

Une mesure de l'état de santé est nécessaire dans la perspective d'un suivi longitudinal. Elle peut avoir une utilité même en coupe transversale.

Mesure de la santé

- > Auto-évaluation
 - de l'état général
 - de la fatigue
 - des troubles du sommeil
- Absences pour maladie
- Survenue d'accidents de travail
- > Mesure de la santé mentale :
 - instruments catégoriels d'évaluation de troubles psychiatriques : peu pertinents
 - instruments généraux d'évaluation du degré de bien être ou de mal être (économiques en temps de passation, sensible et spécifiques vis-à-vis des troubles dépressifs et anxieux) : K6 (Kessler psychopathological distress scale, short form) ou WHO5 proposé par l'OMS

- ➤ Facilité d'utilisation ⇒ idéalement un seul indicateur
- > Exhaustivité
- ➤ Pertinence ⇒ variables synthétisées sur la base de connaissances scientifiques bien établies

- ➤ Facilité d'utilisation ⇒ idéalement un seul indicateur
- Exhaustivité
- ➤ Pertinence ⇒ variables synthétisées sur la base de connaissances scientifiques bien établies

Compromis:

Facteurs socio-organisationnels synthétisés en « environ » 6 indices : si possible un par axe

Comment mesurer?

Comment mesurer?

- > Interrogation directe des travailleurs
- Nécessité d'un suivi en panel
- Interroger les entreprises employant ces travailleurs
- Echantillon permettant des études par secteur, profession
- > Rythme autorisant une réactivité des acteurs

Interrogation directe des travailleurs

Forme optimale, bien qu'imparfaite, de recueil d'information sur les facteurs psychosociaux de risque au travail

Rédiger le questionnaire de l'enquête en privilégiant par ordre décroissant de priorité :

- les questions des questionnaires pleinement validés et à large usage (JCQ, ERI)
- les questions des principaux questionnaires internationaux
- les questions des questionnaires français de qualité

L'inclusion des questionnaires épidémiologiques à validité fortement attestée (JCQ, ERI,...) et à large usage est indispensable. Les nomenclatures de réponse doivent être celles suggérées par les auteurs

Variables qui ne sont pas mesurées par les questionnaires existants : aux services enquêteurs de mettre au point le questionnement

Nécessité d'un suivi en panel :

Expositions prolongées ou répétées Difficultés d'interprétation des interrogations rétrospectives

Interroger les entreprises employant ces travailleurs = autre regard + informations complémentaires

- Coût additionnel modéré pour les services enquêteurs
- Eviter toute charge statistique inutile
- Adapter le questionnement des TPE et des employeurs publics

- construire une enquête auprès des personnes au travail, sur le modèle de l'enquête sur les conditions de travail, notamment du point de vue de l'échantillon et du mode de collecte, mais centrée sur les facteurs psychosociaux.
- comme pour l'enquête sur les conditions de travail, y joindre une enquête auprès des entreprises employeuses.
- > suivre en panel sur 9 ans la moitié de l'échantillon de travailleurs de cette enquête.
- coordonner cette enquête avec celle sur les conditions de travail :
 - du point de vue du contenu, en y introduisant des questions sur les conditions physiques de travail et, réciproquement, en accroissant la part dédiée aux facteurs psychosociaux dans l'enquête conditions de travail.
 - du point de vue du calendrier, en réalisant ces enquêtes en alternance tous les 3 ans : conditions de travail prévue en 2012, risques psychosociaux en 2015, conditions de travail en 2018, risques psychosociaux en 2021.